

Restauration et mise en valeur

L'implication du juge Joseph-Camille Pouliot

Joseph-Camille Pouliot, fervent défenseur du patrimoine local, acquiert le Manoir Mauvide-Genest en 1926. Le juge et son épouse, Eugénie Lemieux, se donnent la mission de redonner au bâtiment sa gloire d'antan et d'en faire un « musée du terroir ». Au fil des ans, de nombreuses figures d'importance telles que des membres de la royauté, des politiciens ainsi que des artistes y ont été invités.

Une chapelle d'architecture traditionnelle est annexée du côté est, en 1929, pour offrir à deux des fils du juge Pouliot, devenus Jésuites, l'opportunité de pratiquer leurs activités religieuses.

Sur un vaste terrain bordé par le fleuve Saint-Laurent, un pavillon d'été est érigé. Le juge s'y installe pour écrire ses nombreux livres et profite de l'air marin avec sa famille et ses invités.

Une restauration majeure

Le 8 mai 2000, la Société entreprend la restauration du Manoir. Ce sont plus de 4 000 000 \$ qui sont investis pour convertir le bâtiment en un centre d'interprétation du système seigneurial sous le Régime français.

Pour y parvenir, la Société obtient un soutien financier du ministère de la Culture et des Communications, de Parcs Canada, de la Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, du Fonds de diversification économique de la Capitale-Nationale, du Fonds de développement touristique de la région de Québec ainsi que du Conseil régional de concertation et de développement.

En 2012, le ministère de la Culture et des Communications et Parcs Canada accorde une subvention de 100 000 \$ pour une mise à niveau et la protection des lieux. Les subventions aux immobilisations sont récurrentes tous les 10 ans et demandent un apport de 10 à 20 % par le demandeur.



La deuxième phase de restauration

Le pavillon d'été, classé immeuble patrimonial, se doit d'être restauré. Ce bâtiment, qui sera bientôt centenaire, nécessite des travaux importants. À la suite de l'acceptation de la demande de subvention auprès du ministère de la Culture et des Communications, la deuxième phase du projet de restauration vise donc ce pavillon, en plus de certaines réparations sur le Manoir lui-même. Une somme de l'ordre de 400 000 \$ sera investie.

Ce pavillon donne sur un magnifique terrain bordé au fleuve avec un accès à la plage. Il est offert gracieusement aux citoyens de l'île, de la région de Québec, ainsi qu'aux touristes. Un important projet de mise en valeur est en développement pour y aménager un espace muséologique et une aire de détente.



Pavillon d'été